

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2026

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 9 pages numérotées de 1/9 à 9/9.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou de l'épreuve composée.

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

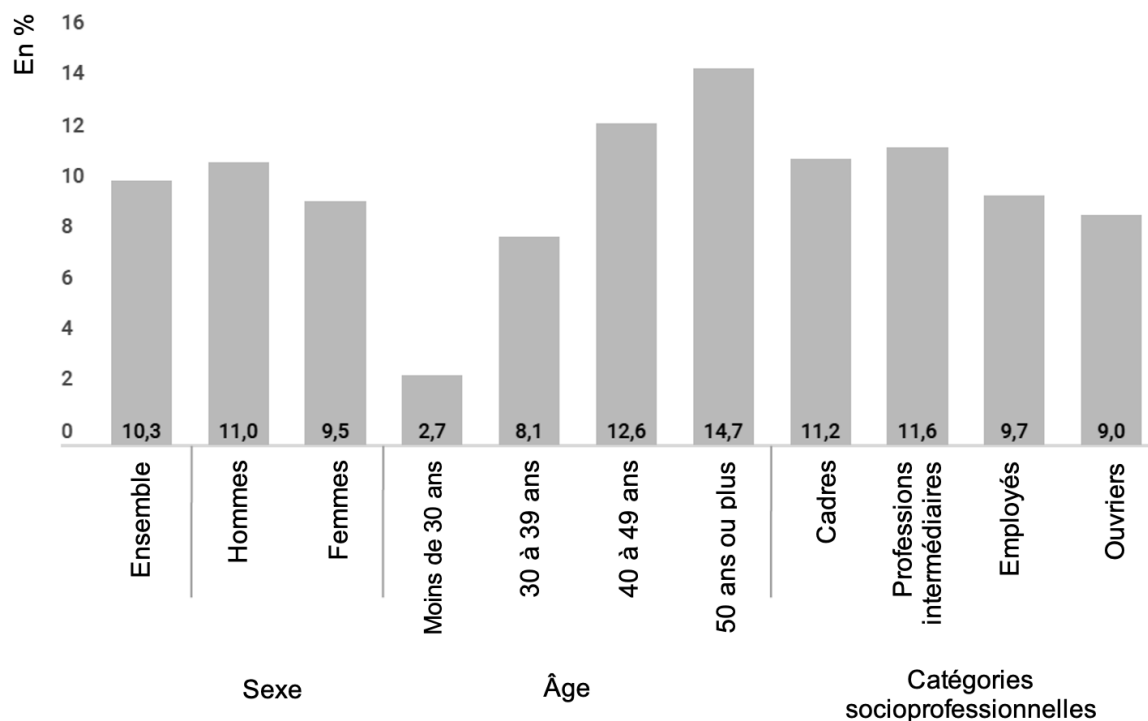
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

L'engagement politique des individus s'explique-t-il seulement par les variables sociodémographiques ?

DOCUMENT 1

Part des salariés adhérents à une organisation syndicale en France, en 2019, selon leurs caractéristiques (en %)



Champ : salariés, France (hors Mayotte).

Source : DARES, 2021.

DOCUMENT 2

Les motivations des bénévoles en association (2019-2024, en %)

« Quelles sont les raisons de votre engagement bénévole ? Plusieurs réponses possibles »



* : question proposée pour la première fois en 2024.

Champ : enquête en ligne du 15 février au 22 avril 2024, auprès de 3 920 bénévoles d'horizons différents.

Source : La France bénévole en 2024, *Recherches et solidarités*, 2024.

DOCUMENT 3

Les avantages d'adhérer à la CFDT¹ selon ce syndicat

« En adhérant à la CFDT, [...] vous bénéficiez :

- d'un accompagnement personnalisé de la part de votre syndicat, vous serez conseillé et invité à des temps forts de la vie de votre collectif, [...]
- de l'accès à tous nos services à l'adhérent, dont « Réponses à la Carte » notre service d'accueil téléphonique, pour avoir une réponse, un conseil, y compris sur les sujets qui concernent ma vie privée, etc...
- d'une assistance juridique en cas de conflit avec votre employeur,
- l'accès à « Job à la carte » : la plateforme d'aide à la recherche d'emploi et à la reconversion professionnelle,
- de la protection et d'une assurance « Vie professionnelle » : prend en charge les frais liés à la défense d'un adhérent mis en cause par un tiers (autre que son employeur) dans l'exercice de sa profession, si l'employeur refuse d'assurer la défense de sa salariée ou son salarié (après 6 mois d'adhésion),
- de l'accès à tous nos espaces numériques et à votre espace adhérent, à de multiples formations ».

Source : www.snj-cfdt.fr, 2023.

1 : CFDT : Confédération Française Du Travail ; SNPJ : Syndicat National de Salariés des Professions Judiciaires.

DOCUMENT 4

Comportements de vote aux élections présidentielle et législatives de 2022 selon le diplôme et le groupe socioprofessionnel (en %)

	Vote systématique ¹	Vote intermittent ²	Abstention systématique ³
Ensemble des inscrits	36,4	47,3	16,3
Pour les inscrits de 25 ans ou plus			
Diplôme			
Aucun diplôme	28,8	41,0	30,1
Inférieur au baccalauréat	38,6	43,8	17,6
Baccalauréat	34,7	50,5	14,8
Supérieur au baccalauréat	43,4	47,0	9,6
Groupe socioprofessionnel actuel ou antérieur			
Agriculteurs exploitants	48,2	33,2	18,6
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	39,5	47,4	13,1
Cadres et professions intellectuelles supérieures	49,9	42,7	7,4
Professions intermédiaires	40,7	47,9	11,4
Employés qualifiés	38,3	46,3	15,3
Employés non qualifiés	32,6	47,2	20,3
Ouvriers qualifiés	35,4	46,8	17,8
Ouvriers non qualifiés	31,2	45,2	23,6
Personnes n'ayant jamais travaillé	27,0	45,1	27,9

Champ : inscrits sur les listes électorales en France (métropole ou DOM) et résidant en France en 2020 (2021 pour Mayotte).

1 : Le vote systématique désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les tours de scrutins.

2 : Les votants intermittents sont ceux qui ont voté au moins une fois et se sont abstenus à au moins un tour de scrutin.

3 : L'abstention systématique désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours des scrutins organisés dans l'année (ou trois pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour).

Source : « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours », *INSEE Première*, novembre 2022.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Vous présenterez un intérêt et une limite des tables de mobilité.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Part des indépendants, des CDD¹ et des intérimaires dans l'emploi de 1982 à 2023 (en %)

Année	Intérimaires	CDD	Indépendants
1982	0,4	3,2	18,6
1990	0,7	4,7	17,1
2000	1,5	7,9	12,5
2010	1,6	7,8	11,7
2023	2,0	7,9	12,9

1 : CDD : Contrat à Durée Déterminée.

Champ : France hors Mayotte, personnes en emploi.

Source : INSEE, 2023.

Lecture : En 2023, 12,9 % des personnes en emploi ont le statut d'indépendant.

Questions :

1. A l'aide des données du document et de calculs simples, vous comparerez l'évolution de la part des CDD et des intérimaires entre 1982 et 2023. (2 points)
2. A l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que certaines évolutions de l'emploi fragilisent le pouvoir intégrateur du travail. (4 points).

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la mise en œuvre dans la zone euro de la politique monétaire et des politiques budgétaires soulève des difficultés.

DOCUMENT 1

Solde des finances publiques et dette publique (en % du PIB) et taux d'inflation en Allemagne et en France

	Allemagne		France	
	2004	2024	2004	2024
Solde des finances publiques¹ en % du PIB	-3,7	-2,8	-3,6	-5,8
Dette publique en % du PIB²	66	62	65	113
Taux d'inflation	1,8	2,5	2,3	2,3

Sources : d'après INSEE, Banque centrale européenne et Eurostat, 2025.

1 : Solde des finances publiques : il est positif en cas d'excédent et négatif en cas de déficit.

2 : Dette publique en % du PIB : arrondie à l'unité la plus proche.

DOCUMENT 2

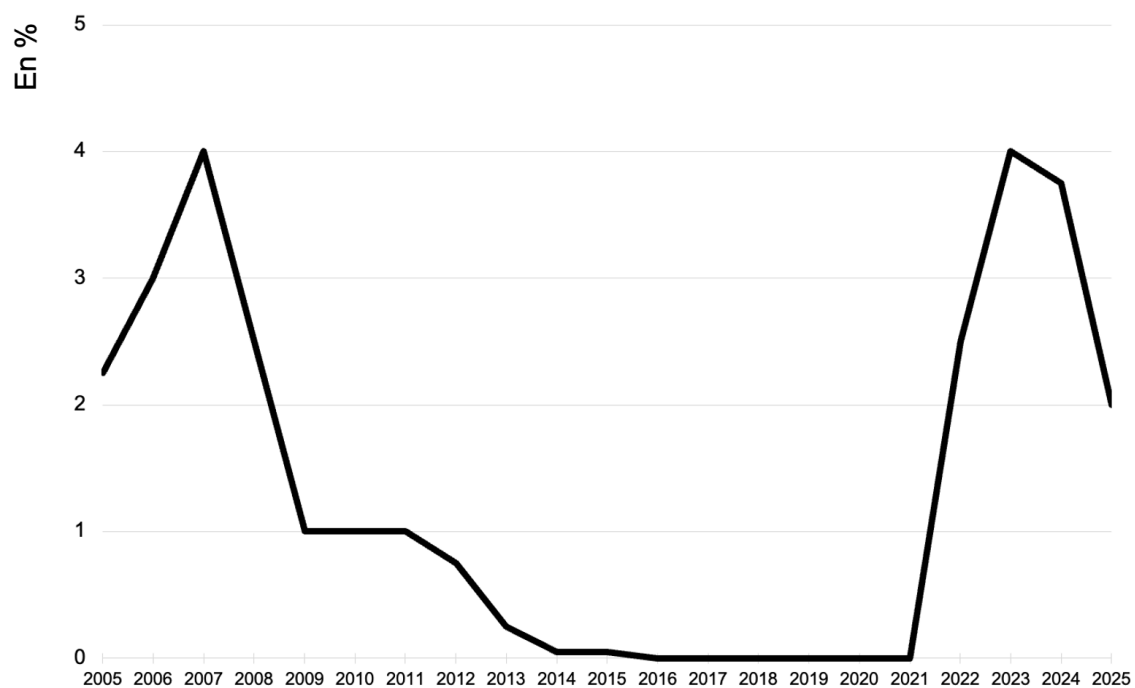
Le problème majeur dans une union monétaire entre des pays hétérogènes est celui posé par ce que les économistes appellent les « chocs asymétriques ». [...] La politique monétaire est impuissante puisqu'elle se détermine sur les conditions macroéconomiques moyennes de l'union. Elle est donc trop restrictive pour les pays à basse inflation et sous-activité, trop accommodante pour les pays à haute inflation et surchauffe en présence de chocs asymétriques. Elle entraîne des taux d'intérêt réels¹ trop hauts dans le premier type de pays et trop bas dans les seconds.

Source : Michel AGLIETTA, *Europe. Sortir de la crise et inventer l'avenir*, 2014.

1 : Le taux d'intérêt réel est le taux d'intérêt nominal corrigé de l'inflation (c'est-à-dire taux d'intérêt réel = taux d'intérêt nominal – taux d'inflation).

DOCUMENT 3

Taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne entre 2005 et 2025 (en %)



Source : d'après Eurostat et Banque Centrale Européenne, 2025.